

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Association Équestre Régionale de l'Estrie

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue le 15 décembre 2019
ENDROIT : Hôtel Saint-Martin de Bromont
HEURE : 18h30

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

- a) La réunion fut appelée à l'ordre par la présidente Mme Claudia-Lyne Cuerrier à 18h30.

PRÉSENTATION DES OFFICIERS:

Mme Claudia-Lyne Cuerrier ----- Présidente
Mme Annie Goyer ----- Vice-présidente & Dressage
Mme Léonie Brisson ----- Secrétaire
Mme Ashley Coulombe ----- Épreuves combinées
Mme Florence Sansoucy Gendron ----- Chasseurs / Sauteurs
M Sylvain Hébert ----- Trésorier
Mme Anne Laplante ----- Communication

2- DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE :

- a) Claudia Lyne Cuerrier propose Anne Laplante à titre de présidente d'assemblée. Secondé par. Adopté à l'unanimité.

3- PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Modifications

- a)

Il est proposé par Paul Bélanger et secondé par Annie Goyer et adopté à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

4- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2018 TENUE LE 11 février 2019.

Modifications :

- a)

Il est proposé par Éloïse Paré et secondé par Paul Bélanger et adopté à l'unanimité d'accepter le procès-verbal.

5- RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE & JEQ:

Rapport en annexe Annexe 1

6- LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER :

Rapport en Annexe 2

7- RAPPORT DES COMMUNICATIONS

Rapport en Annexe 3

8- RAPPORT DU COMITÉ CHASSEUR/SAUTEUR/ÉQUITATION

Rapport en Annexe 4

9- RAPPORT DU COMITÉ DRESSAGE & VICE-PRÉSIDENTE

Rapport en Annexe 5.

10- RAPPORT DU COMITÉ ÉPREUVES-COMBINÉES

Rapport en Annexe 6

11- RATIFICATION DES ACTES DU CONSEIL

Éloïse Paré propose la ratification des actes du conseil. Secondé par Paul Bélanger. Accepté à l'unanimité.

12- PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

- a) Proposition de mettre un nombre d'inscription minimale pour offrir les épreuves combinées (exemple à Bromont ils offrent l'épreuve pour 4 participants) ou encore de l'offrir à la Finale : le nombre minimal doit être écrit dans l'avant-programme et être partagé à l'avance – **Règlement** : à la discrétion de l'organisateur de concours, ce nombre doit être écrit dans l'avant-programme.
- b) Proposition : si lors du calcul des points, un cavalier s'est présenté avec le mauvais numéro ses points sont perdus (la personne responsable des points ne fera pas d'efforts pour trouver qui est cette personne) – **Règlement** accepté (il faut formuler correctement le règlement)
- c) Proposition : augmenter le prix des classes et/ou autre : **Règlement** : augmentation 5\$ par classe en c/s/e (la division augmente de 15\$)
- d) Proposition : warmup la veille du concours en c/s/e : 5 minutes (15\$) : **Règlement** : 3 minutes 10\$
- e) Dans horse-show online numéroté les schooling de c/s/e pour ceux qui en prennent plus que 1 (pas un règlement mais une note à prendre pour les inscriptions)
- f) Proposition règlement A.3.6 les coachs ne peuvent pas rentrer dans le ring pendant le réchauffement de son élève : **Règlement** : on ne rajoute rien dans l'omnibus
- g) Proposition règlement B.3.2.1 Open card (classe chasseur école) peut être fait à n'importe quel moment de la journée (il n'aura pas besoin de faire une classe de chasse pour être éligible) peut être fait une fois dans la journée par couple



- cavalier/cheval participant (ou son entraîneur) **Règlement** : il est possible de faire 1 open card par cheval et l'open card est ouvert toute la journée
- h) Proposition : enlever le 1,25 lors des finales **Règlement** : On maintient le coefficient 1.25 à la finale (à voir en dressage si on ne maintient pas le droit de lecteur ou non)
 - i) Proposition : classe de modifié le cavalier peut participer aux classes supérieurs ou égales a 2'9. **Règlement** : accepté et rajouté à l'intérieur d'une même compétition un cavalier ne peut participer qu'à une seule classe d'équitation (à valider, même chose pour les médailles)
 - j) Proposition : Séparer les résultats des Junior A et amateur : **Règlement** : on maintient tel quel
 - k) **Règlement** : calcul du kur pour la médaille en fin de saison les points sont calculés en additionnant les points par position au courant de la saison (comme les autres classes)
 - l) **Règlement** : il n'y aura pas de médailles en chasse entraînement au gala

13- RAPPORT DE MISE EN NOMINATION

Un avis d'appel de candidatures a été envoyé à tous les membres au moins 30 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Éloïse Paré se joint au comité en tant que secrétaire. Marilou Alarie se joint au comité en tant qu'adjointe. Sylvain Hébert renouvelle son poste à la trésorerie. Léonie Brisson transfert au dressage.

Voici la composition du conseil d'administration de l'Association Équestre Régionale de l'Estrie. Claudia-Lyne Cuerrier, Léonie Brisson, Annie Goyer, Florence Sansoucy-Gendron, Ashley Coulombe, Sylvain Hébert, Anne Laplante, Éloïse Paré et Marilou Alarie.
Comité élu par acclamation

14- ELECTION DES CANDIDATS

Sylvain Hébert et Anne Laplante poursuivent leur mandat pour une période de deux ans et conservent leur poste. Éloïse Paré et Marilou Alarie se joignent au comité

15- HUIS CLOS ET RÉPARTITION DES POSTES AU SEIN DU CONSEIL

Présidente : Claudia-Lyne Cuerrier; VP : Annie Goyer ; Caballista : Claudia-Lyne Cuerrier;
Secrétaire : Éloïse Paré; Trésorerie : Sylvain Hébert; Épreuves combinées : Ashley Coulombe; Dressage : Annie Goyer & Léonie Brisson; Chasseur/Sauteur : Florence Sansoucy-Gendron; Communication : Anne Laplante & Marilou Alarie

16- DISCOURS DU PRÉSIDENT

Félicitations aux nouveaux membres du comité!

17- PÉRIODE DE QUESTIONS

--

18- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par et secondé par et adopté à l'unanimité de lever l'assemblée à 21h44.

Secrétaire
Léonie Brisson

